

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	26_QUENEAU_75018	Numéro	75118_073_02
Adresse du site	24-26, rue Raymond Queneau	Hauteur	R+14 (42 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ICF La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	23/12/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	27/01/2021

Historique et contexte	Mise en service des trois antennes inactives précédemment installées
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 200° et 290°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 30° < 2V/m ; 200° < 3V/m ; 290° < 2V/m 5G : 30° < 2V/m ; 200° < 3V/m ; 290° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	48,30 m azimut 30° ; 45,55 m azimuts 200° et 290°		

Incidence visuelle

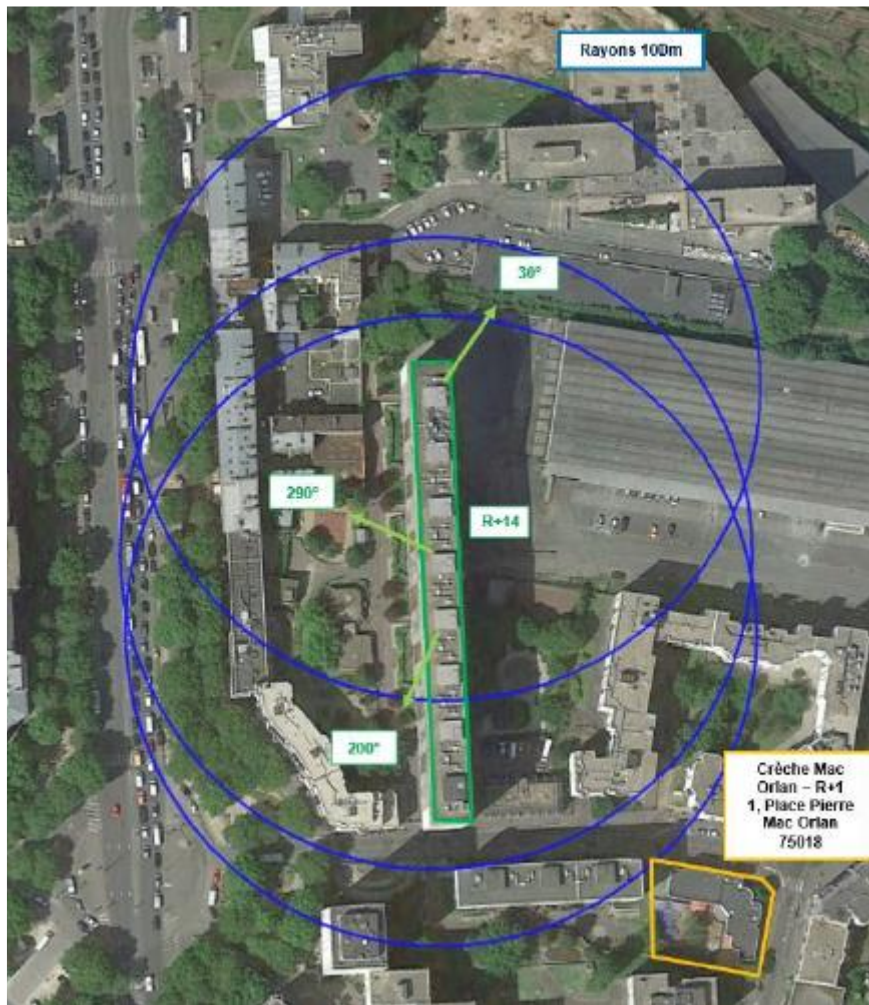
Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antenne panneaux existantes azimut 30°, 200° et 290° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

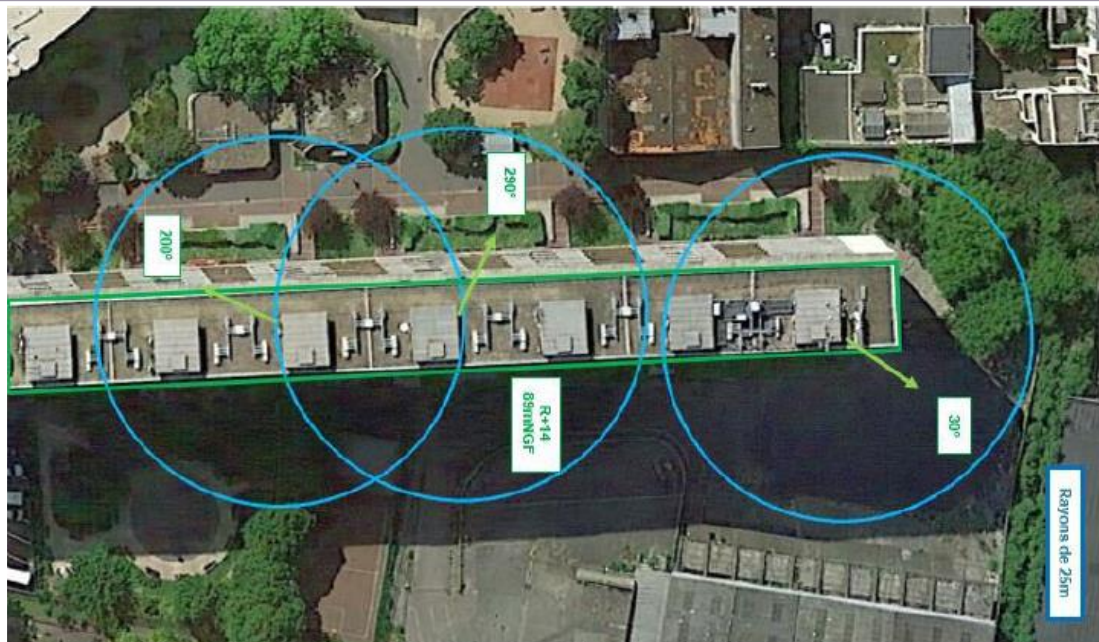
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective Mac Orlan	1, Place Pierre Mac Orlan - 75018	R+1 6m	Non	100 m.	< 1 V/m soit 0,20%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective Mac Orlan	1, Place Pierre Mac Orlan - 75018	R+1 6m	Non	100 m.	< 1 V/m soit 0,11%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



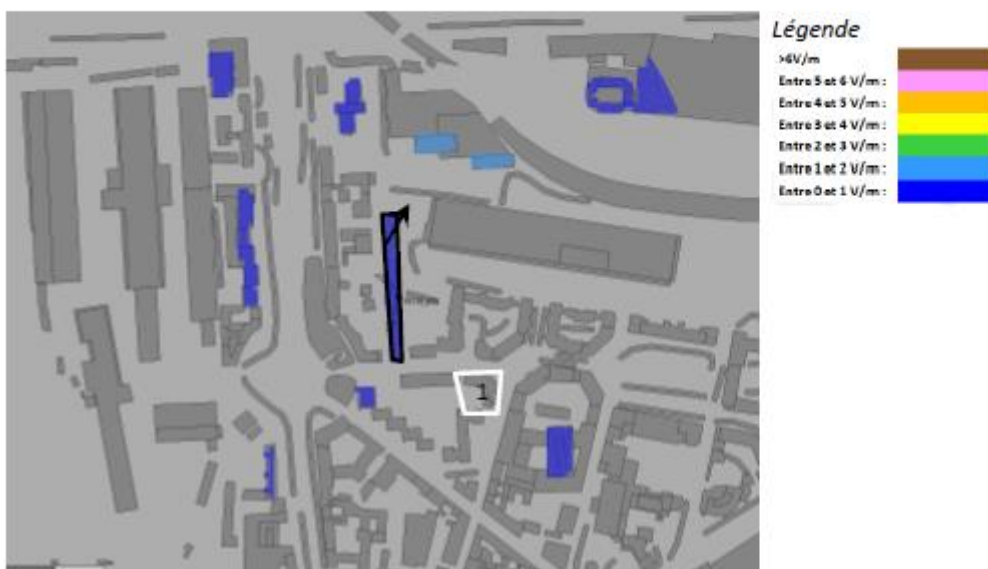
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 30°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28 m	32 m	29 m

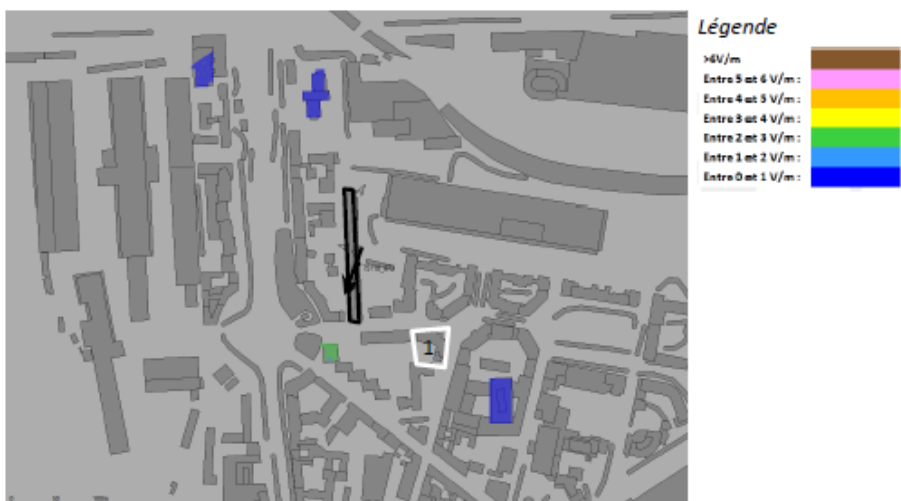
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

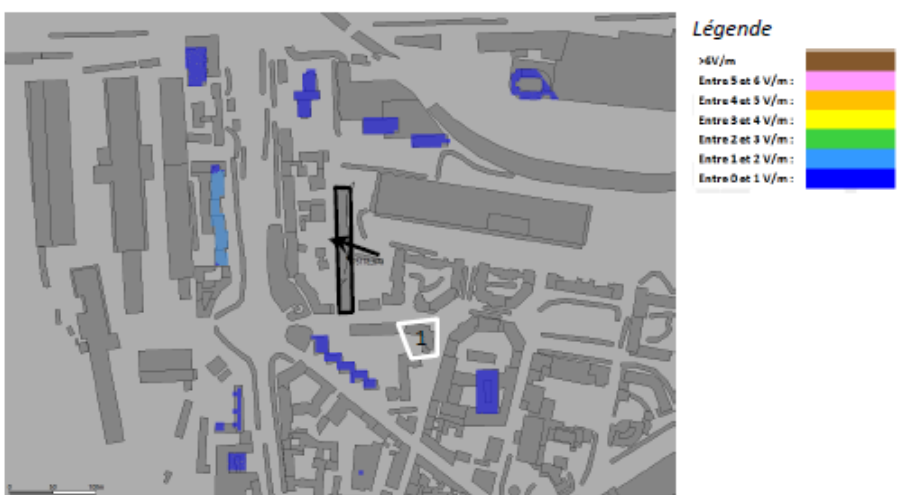
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 26 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 35 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



	Azimut 30°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	26 m	35 m	25 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 30°



Azimet 200°



Azimet 290°

